



# Fleurines

[www.fleurines.fr](http://www.fleurines.fr)



# & Vous

**Plus de proximité  
pour vos services**



## Édito



Fleurinoises, Fleurinois, chers amis, C'est avec un état d'esprit quasi estival que j'aborde l'éditorial de ce nouveau Fleurines & Vous puisque les perspectives de déconfinement de ces prochaines semaines m'apparaissent plus que jamais comme les prémices d'un retour à la liberté et à cette « vie d'avant » qui nous a tant fait défaut ces derniers mois. Pour garantir cette espérance, je profite naturellement de cette tribune pour vous encourager à vous faire vacciner sans délai, puisque c'est cette vaccination généralisée qui nous conduira vers ce que les spécialistes qualifient « d'immunité collective ». Comme nous l'avons déjà évoqué dans de précédents numéros, nous pouvons, si vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique, vous aider en mairie à prendre rendez-vous sur les sites internet dédiés à la vaccination.

En attendant cette liberté, restons vigilants en généralisant les « gestes barrière » et en étant proactifs sur les zones à risques. C'est fort de ces principes que nous avons fait le choix d'acquérir un purificateur d'air qui filtre les virus pour équiper la cantine de notre école, lieu dans lequel nos « chères têtes blondes » se croisent sans masque, au risque de s'exposer à la contagion d'autrui.

Je suis très fier que nous ayons été avant-gardistes sur ce sujet en étant la première école de l'Oise et peut être même des Hauts-de-France à nous équiper d'un tel dispositif. Nous observons depuis, de nombreuses communes qui nous emboitent le pas et nous ne pouvons que nous en féliciter, tant l'enjeu nous semble important !

Je souhaite également profiter de cet éditorial pour saluer l'arrivée dans notre village de Sandrine et Rodolphe Mouraud qui sont les sympathiques et dynamiques repreneurs de notre boulangerie. Nul doute au vu de la file d'attente qui occupe le trottoir de la rue de l'Eglise chaque jour que ceux-ci aient trouvé et conquis leur public avec des produits dont nous nous régalons tous !

Enfin, je ne peux conclure cet édit sans saluer à nouveau ces Fleurinois de toujours qui nous ont récemment quittés. Dans quelques jours, nous commémorerons le 8 mai avec une émotion toute particulière puisque Jean Gauguet ne sera pas là. En sa mémoire, je forme le vœu que nos anciens combattants ne lâchent pas l'étendard et poursuivent avec l'honneur et l'engagement que nous leur connaissons, l'action de Jean au sein de l'Association des Anciens Combattants. Nous savons ce que nous devons à ces soldats, aussi, il nous importe de faire entendre leur voix, aussi longtemps que cela sera possible.

Très bonne lecture à tous et prenez soin de vous.  
Guillaume MARECHAL

## Espace France Services itinérant, c'est parti !

**France services**

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

- FORMATION EMPLOI RETRAITE
- SANTÉ
- ETAT CIVIL ET FAMILLE
- JUSTICE
- BUDGET
- LOGEMENT, MOBILITÉ ET COMMERCE

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

**N**ous vous en avons déjà parlé, mais cette fois ci, le service est effectif, puisqu'à l'heure où vous lirez ces mots, le bus France Services Itinérant de notre communauté de communes sera sur les routes pour apporter les services administratifs de l'État au plus près des concitoyens. Dans ce périmètre, ce sont Marianne et Félicie qui viendront assurer cette mission dans chacune des communes du territoire.

À Fleurines, elles vous accueillent depuis le 5 mai sur la place du village, un mercredi matin sur deux entre 10h00 et 12h30, pour vous aider dans vos démarches administratives et numériques du quoti-

dien. Elles seront à nouveau présentes le 19 mai et pourront ainsi vous informer et vous orienter sur des thématiques aussi variées que :

- la formation, l'emploi, la retraite,
- la prévention santé
- l'Etat civil et la famille
- le logement, la mobilité
- les sujets relatifs à votre budget (impôts, aides financières, litiges à la consommation)
- les sujets juridiques (conflit, infraction...)

Elles vous aideront dans toutes vos démarches du quotidien, notamment grâce aux services numériques disponibles par internet.

Désormais, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances Publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance

**UNE PRÉSENCE SUR TOUT LE TERRITOIRE SUD OISE**



maladie, la CAF, la MSA et la Poste vous sont accessibles via le bus France Services de la CCSSO.

N'hésitez donc surtout pas à utiliser ce service ou, à venir saluer Marianne et Félicie ! Ce service est GRATUIT et sans rendez-vous !

## Hommage à Roger Ana



**R**oger Ana, originaire de Roye, dans la Somme, s'installe à Fleurines, rue de Verneuill, en 1968. Il consacre 18 ans de sa vie à des recherches sur l'histoire de notre village, « la vraie histoire » selon lui, qui aboutiront à l'écriture d'un livre qui est devenu une référence : « **Histoire de Fleurines et de Saint-Christophe** ». Ce passionné, toujours en quête de vérité, a souhaité redonner ses armes



Blason créé en 1999

de noblesse à notre commune en créant son blason, aidé de l'artiste graveur Marie-Jeanne Curbelier.

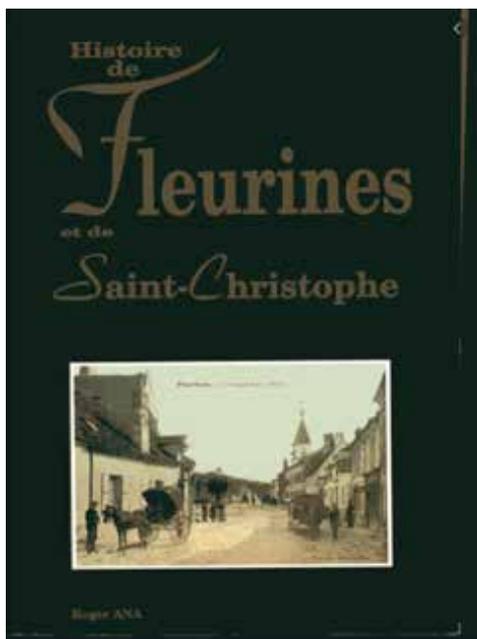
Roger Ana est un autodidacte qui a commencé à écrire des romans sur la Somme dont il est originaire. Il est l'auteur d'une autobiographie, une série de trois livres intitulée « Les Marais ». Il évoque des souvenirs d'enfance, dont le prologue exprime ce besoin d'écrire : « *Aujourd'hui,*

*l'évocation de ces souvenirs a quelque chose de si pénible que mon cœur se serre violemment ; je voudrais extraire ce qui brûle en moi et écrire jusqu'à ce que ma colère soit dissoute à travers les mots tendres de l'« enfant des marais » qui avait entre 7 et 12 ans ».*

Fleurines et les terres de Picardie ont occupé une grande partie de son travail d'historien et d'écrivain. Ses ouvrages contiennent de nombreuses photos anciennes et contemporaines de notre village et de ses sites remarquables.

Le « Marcheur solitaire », son dernier roman, se déroule à Fleurines.

Roger Ana a participé également à la vie communale en étant 2<sup>ème</sup>



adjoint de Michel Desprez de 1995 à 2001.

Ce Fleurinois de cœur a fait don à la municipalité d'une très belle collection de cartes postales anciennes et récentes représentant notre village et les alentours avant de quitter Fleurines pour un climat plus approprié à sa santé déclinante.

Décédé en mars 2021, à l'âge de 86 ans, il n'a cessé de mettre en valeur notre commune jusqu'à la fin de sa vie et c'est à Fleurines qu'il a choisi d'être inhumé. Roger Ana était un vrai Fleurinois. Toutes nos condoléances à sa famille, et qu'il repose en paix.

## Hommage à Monique et Jean Gauguet

Le mercredi 7 avril dernier ont eu lieu les obsèques de Monique et Jean Gauguet, emportés tous deux par ce virus qui entâche nos vies depuis plus d'un an. Au cours de la cérémonie, Philippe Falkenau, notre ancien maire, a prononcé un discours vibrant, rendant hommage à ces figures emblématiques de notre village, également ses amis de longue date.



Mars 2001. Philippe Falkenau entouré de ses adjoints : Sylvie Duval, Didier Durouchoux, Evelyne Nicolas, Bernard Verscheldem et Monique Gauguet

Dès leur arrivée à Fleurines en 1975 avec leur fils Philippe, Monique et Jean se sont rapidement engagés dans la vie communale. Monique retrouvait ses



Jean Gauguet lors d'une des très nombreuses commémorations auxquelles il a participé.

racines fleurinoises et tous deux étaient des passionnés d'Histoire. Ancien combattant de la guerre d'Algérie, Jean s'est très vite retrouvé président de l'association des Anciens Combattants de Fleurines. Il mettait un point d'honneur à ne jamais manquer une seule

commémoration, de la journée du Souvenir des déportés fin avril à la cérémonie du 11 novembre où tous les enfants de l'école venaient chanter la Marseillaise. Il était encore avec nous l'an dernier portant son masque en raison de l'épidémie.

Jean a également fait partie de l'équipe municipale durant le mandat de Michel Desprez et plus tard Monique a été adjointe au côté de Philippe Falkenau de 2001 à 2008. Ils se sont énormément investis durant des années dans l'organisation des fêtes et manifestations communales et tous deux étaient alors la cheville ouvrière du Comité des Fêtes. Nous ne comptons pas le nombre de chars réalisés par Jean pour la fête de la Brioche ! Jean, menuisier ébéniste de son métier n'hésitait pas à rendre service aux uns et aux autres et a même participé à la construction de l'école.

Qui alors ne connaissait pas Monique et Jean ? Ces belles personnes font partie de l'histoire de Fleurines, elles ont tracé leur sillon et nous marchons dans leurs pas. Que Monique et Jean reposent en paix à présent, ensemble, comme ils l'ont été toute leur vie. Leur souvenir restera gravé dans la mémoire collective.

## Rencontre avec Nadège Noé, directrice générale de Proxelia

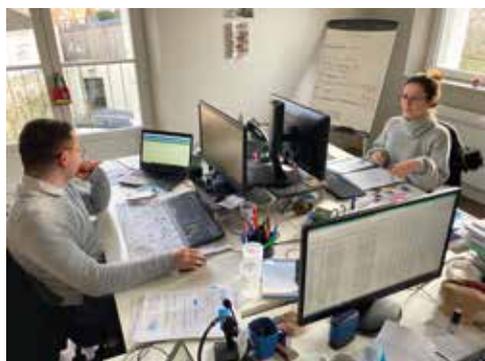
# proxelia

**La société Proxelia, fournisseur d'électricité, a remporté la consultation organisée par le SEZEO (Syndicat des énergies zone est de l'Oise, regroupant 229 communes) lors d'un appel d'offres fin 2020.**

**La Commune a donc mandaté Proxelia, depuis le début de l'année, comme nouveau partenaire.**

**Vous ne faites pas partie des acteurs majeurs, aussi souhaitons-nous mieux vous connaître. Pourriez-vous nous éclairer sur vos missions et vocations ?**

Je suis Nadège Noé, Directrice générale de Proxelia, et suis accompagnée de Cyril Arquey qui a piloté cette mise en concurrence.



Proxelia est une PME qui a été créée en 2016. Basée à Compiègne, elle comprend une vingtaine de personnes. En 2020, notre chiffre d'affaires a été de 55 M€ et nous fournissons aujourd'hui 800 millions de KWh à nos clients à travers 8 300 points de livraison. Nos créateurs regroupaient à l'époque trois entreprises locales de distribution (ELD)\* dont la SICAE Oise ainsi que le Groupe Engie.

Nous nous positionnons pour la fourniture d'électricité sur des tarifs déréglés. La SICAE Oise, conserve et conservera bien entendu son monopole de gestionnaire de réseau, en charge notamment sur votre commune de la pose et dépose des compteurs, de leurs relevés et des dépannages, ainsi que la vente de la fourniture

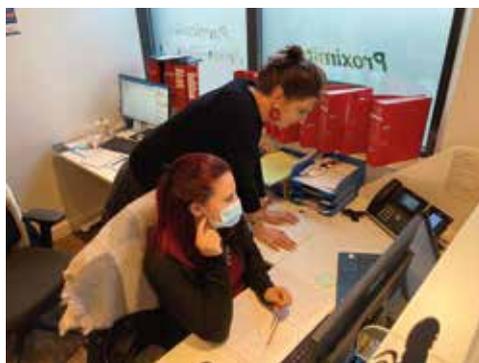


Proxelia, une PME basée à Compiègne depuis 2016.

ture au Tarif Réglementé.

Le marché de l'électricité s'est ouvert depuis 1999 pour les entreprises et depuis 2007 pour les particuliers. Les tarifs réglementés (tarifs bleus) ne sont plus accessibles aux professionnels et collectivités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, en dehors des micro-entreprises\*\*.

Notre vocation est d'être un acteur de référence sur la région des Hauts-de-France, et de développer des interconnexions régionales. Nos salariés, nos partenaires et nos fournisseurs viennent de notre



région. Notre prospection commerciale se focalise donc sur une vocation prioritaire de circuits courts. Nos clients, qu'ils soient particuliers, entreprises ou des collectivités, sont donc à 90 % des acteurs des Hauts-de-France.

Le deuxième axe qui caractérise

notre société est le sens du service et de l'écoute.

**Pouvez-vous développer l'intérêt de passer par Proxelia pour notre commune, au-delà de l'économie de 9 % que nous avons obtenue ?**

Oui, grâce au regroupement de plusieurs communes, les prix que nous proposons sont compétitifs. D'autre part, grâce à cet appel d'offres, vous avez accès à une tarification bloquée sur 3 ans, sans subir les évolutions du marché, et donc les augmentations durant cette période. A titre indicatif, les tarifs réglementés ont subi une double hausse en 2020 : 2,44 % en moyenne toutes taxes comprises en février, puis 1,54 % en août.

**Vous servez aussi les particuliers. Nous avons été interrogés à de nombreuses reprises par nos concitoyens et entreprises de Fleurines sur les raisons de l'impossibilité de choisir un fournisseur alternatif à la SICAE Oise. Aurait-elle le monopole sur notre commune ?**

Pour les particuliers, il n'existe plus aucun monopole depuis 2007. Mais les 150 Entreprises Locales de Distribution, dont la SICAE Oise, ne représentent que 500 000 habitants sur la France. Cela demande un investissement (administratif et



informatique) pour pouvoir vous compter comme client et certains fournisseurs alternatifs ne veulent pas faire cet effort. A l'inverse, notre agilité nous permet de nous connecter à l'ensemble des gestionnaires de réseaux : ERDF sur Compiègne, ou bien la SICAE Oise pour Fleurines.

Les Fleurinois peuvent se rendre sur notre site ([proxelia.fr](http://proxelia.fr)) ou nous contacter par téléphone (**03 67 18 00 00**) pour obtenir nos offres. Vous trouverez notamment une offre énergie verte 100% garantie. De plus, nous allons également investir dans le photovoltaïque.

Pour information, aucune date de fin des tarifs réglementés de l'électricité n'est à ce jour prévue, mais une date circule, 2025, sans aucune certitude.

En revanche, le tarif réglementé du gaz pour les particuliers se termine en 2023.

**Nous allons donc, après l'été, ouvrir aux particuliers, une offre sur le gaz. Nous vous proposons à ce titre que Fleurines bénéficie en avant-première d'une offre « Duale » (électricité et gaz).**

Nous reviendrons vers vous dès la finalisation de cette dernière.

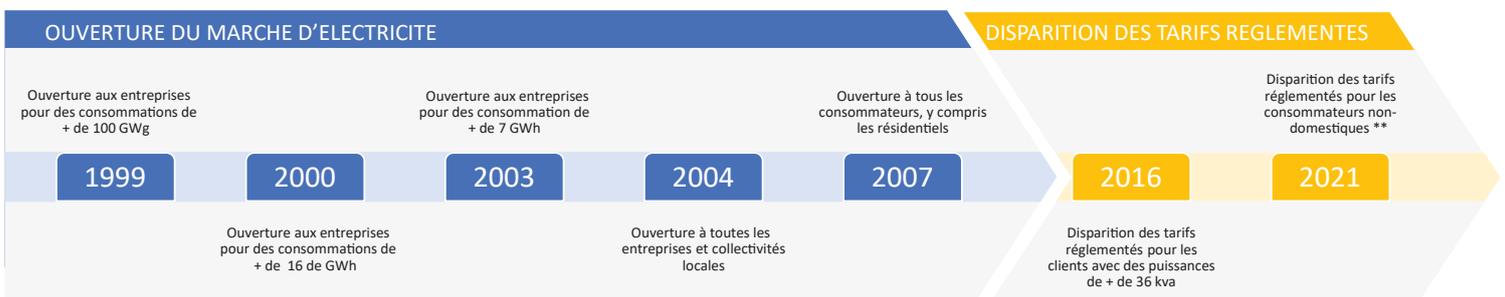
Merci, pour cette présentation ainsi que pour vos explications sur le marché et les acteurs de l'électricité.

Nous nous donnons donc rendez-vous à la rentrée pour l'offre proposée.



\* : SICAE Somme / SICAE Oise / SER. Ces deux dernières entités ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

\*\* définition de la micro-entreprise : moins de 10 salariés ou d'un chiffre d'affaires de moins de 2 M€.



## Un bol d'air pur à la cantine

La qualité de l'air respiré par nos enfants à l'école est primordiale, plus particulièrement encore en cette période complexe d'un point de vue sanitaire. C'est pourquoi, lors de son allocution du 22 avril, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale a préconisé l'utilisation des purificateurs d'air.



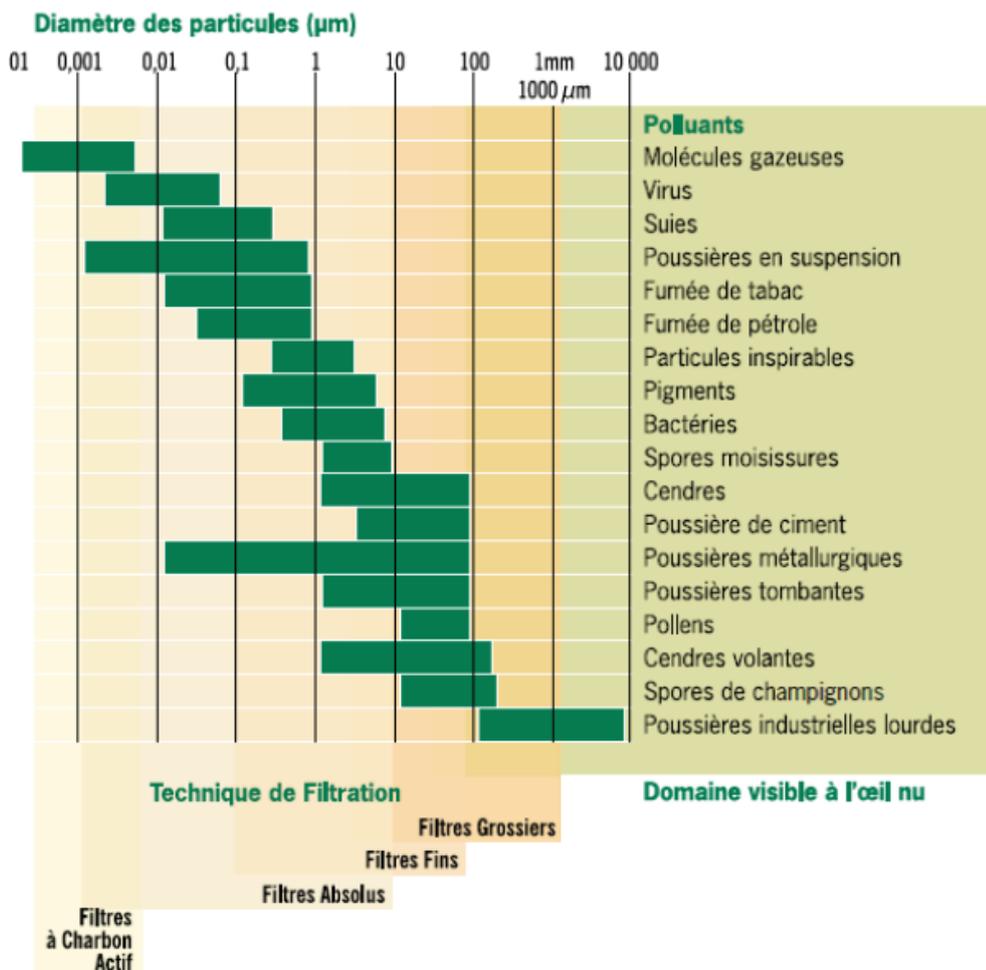
Le purificateur d'air installé à la cantine.

Fleurines l'avait déjà devancé : comme indiqué par Guillaume Maréchal à l'ouverture du conseil communal du 15 avril, la mairie de Fleurines a investi dans un purificateur d'air

qui a été installé depuis les vacances de printemps dans la cantine de l'école. Plusieurs classes s'y trouvent en effet simultanément sans masque, impliquant un risque accru de contagion que nous souhaitons limiter autant que possible. L'école Roquesable est la première école isarienne à installer ce système.

Cette solution a été mise en place dans les lycées de la région Auvergne-Rhône-Alpes et est en cours d'installation dans ceux d'Ile-de-France. Pour faire son choix, la région Auvergne-Rhône-Alpes a diligenté une étude scientifique sur l'efficacité de 2 purificateurs contre le virus SARS-CoV-2 de la Covid19 au sein du laboratoire P3 Virpath, centre de recherche de pointe sur les virus et de la société VirHealth, référence internationale sur les infections virales respiratoires.

Nous nous sommes inspirés de ces résultats et après une étude de



marché, notre choix s'est porté sur l'un de ces deux purificateurs, le City M, fabriqué dans l'Oise à Saint-Martin-Longueau, qui a comme avantages de consommer peu d'énergie, d'être silencieux mais aussi d'être élégant. **Celui-ci a démontré une filtration jusqu'à 99,9% du virus en 20 minutes d'utilisation (10 cycles de recirculation d'air) et une disparition totale des virus infectieux sur les filtres à 48 heures.**

Cet appareil utilise exclusivement la technologie de filtration HEPA H14 (conçus pour retenir les particules qui circulent dans l'air, telles que les poussières, le pollen, les moisissures,

les bactéries et les virus) sans aucun traitement complémentaire, ce qui garantit l'absence totale de risques de polluants chimiques secondaires. Ces filtres sont aussi reconnus comme étant efficaces pour lutter contre les allergies (Certification européenne ECARF) et sont 100% conformes aux recommandations de l'ADEME et de l'INRS pour lutter contre le virus.

Cette installation vient bien entendu en complément des mesures barrières qui restent nécessaires : le port du masque lorsqu'il est possible, la distanciation physique et la désinfection des surfaces sont toujours de mise.

## Régulation des dégâts provoqués par les corvidés

Afin d'endiguer les dégâts provoqués par les corvidés sur les semis et cultures locaux, des tirs administratifs organisés par la fédération des Chasseurs se déroulent actuellement en soirée et au petit matin, et se poursuivront jusqu'au mois de juin.

Les corvidés causent en effet de nombreux dégâts : les corneilles noires vivant en couple sur le territoire détruisent les nichées d'oiseaux de toutes sortes, alors que les corbeaux freux, qui eux évoluent en grands groupes, sont spécialisés dans les ravages des semis

de cultures. Ces interventions participent donc à l'équilibre de la biodiversité.

## Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Toujours contraints par les prescriptions sanitaires du moment, la cérémonie de commémoration en souvenir des victimes et des héros de la déportation du 25 avril dernier s'est tenue en format restreint.

Une lecture du message conjointement rédigé par la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes (FNDRP), la Fondation pour la Mémoire de la



Déportation (FMD) et les associations de mémoire des camps nazis, l'Union Nationale des Associations de Déportés Internés de la Résistance et Familles (UNADIF-FNDRP), a été faite par Guillaume Maréchal.

Nous espérons tous que le contexte sanitaire nous laisse à nouveau nous réunir de façon pérenne pour ces commémorations.

## Urbanisation de l'ilot Molière : mythe ou réalité ?

L'engagement de l'Etat en matière d'urbanisation, par le truchement de dispositions introduites par la loi ALUR, vise à lutter contre l'étalement urbain par l'utilisation des « dents creuses ».

Dans le cadre de l'établissement des documents régissant les règles d'urbanisme (PLU), les « dents creuses » situées au cœur des villes et villages sont donc concernées pour répondre à ces enjeux. Le Plan d'Occupation des Sols (POS), adopté en 1996, avait déjà identifié la zone de l'ilot Molière, et l'avait classée comme potentiellement urbanisable. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Fleurines en vigueur depuis le 5 mars 2020 a repris ces principes, en confirmant le statut 2AU (zone à urbaniser) de la zone constituée par les fonds de parcelles des terrains situés entre la rue du général de Gaulle, la rue de l'Eglise, la rue Molière et la rue du Puits-Berthaud (voir plan).

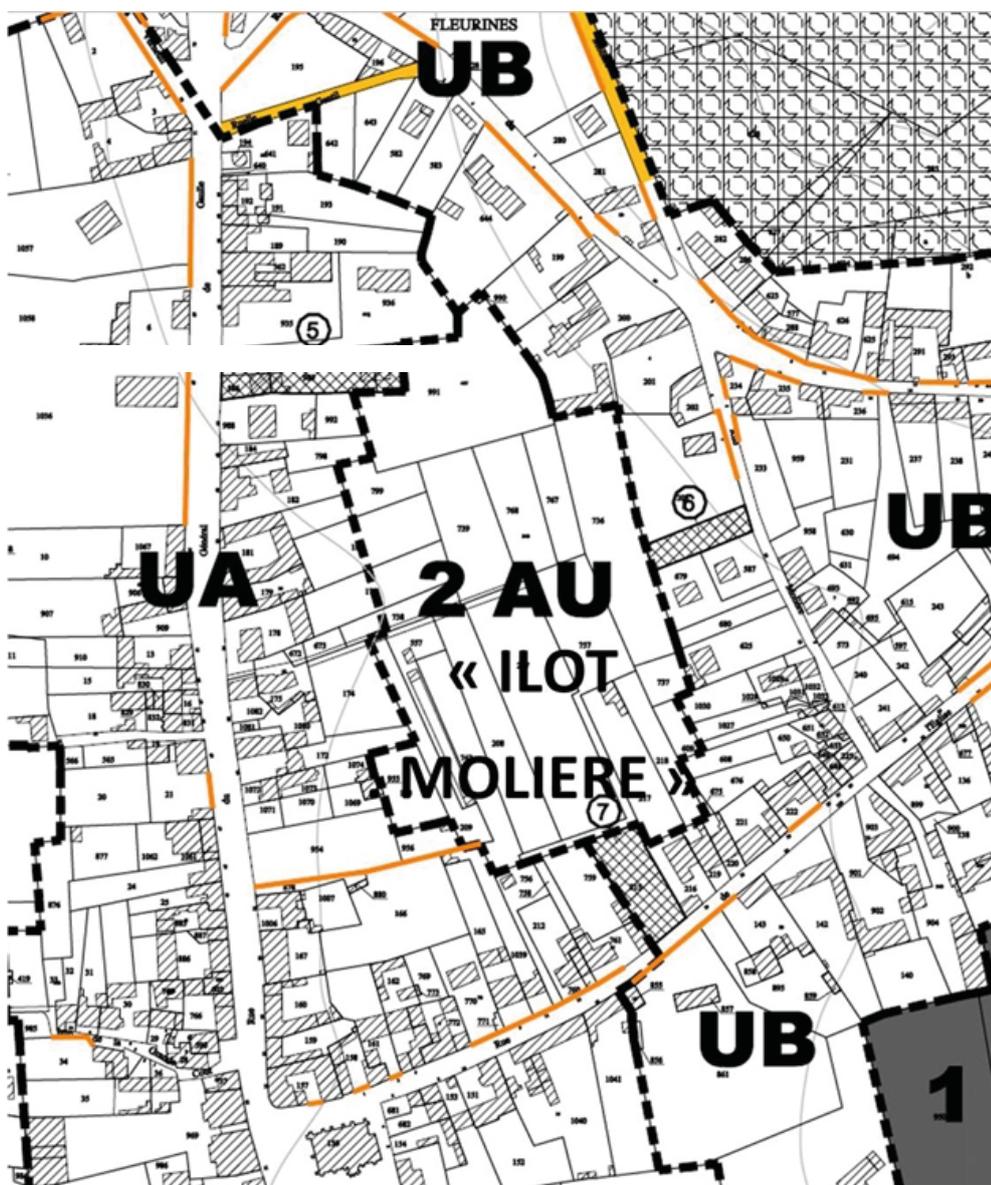
### Zone 2AU : qu'est-ce que cela veut dire ?

- Les terrains situés dans ce périmètre sont actuellement classés inconstructibles.

- Ils pourraient devenir constructibles **si et seulement si** :

- o Les propriétaires étaient vendeurs
- o Une révision du PLU accompagnée d'une enquête publique validait ces principes

L'engagement de cette procédure par la commune est conditionné par la vente par les propriétaires de l'ensemble des terrains à un opérateur et par l'accord de la commune sur des principes d'aménagement, le nombre de logements... Contrairement aux rumeurs circulant actuellement dans le village, il n'est pas question de réquisition, ni d'ex-



propriation. L'évolution du statut de la zone ne dépend que de la décision de l'ensemble des propriétaires. Hormis dans un cadre d'intérêt public en jeu, **en aucun cas la commune n'est en droit de « réquisitionner » ces terrains, la décision d'enclen-**

### cher la procédure n'appartenant qu'aux propriétaires...

Enfin, en l'absence de toute démarche de la part des propriétaires pendant les 9 années suivant l'adoption du PLU (d'ici le 5 mars 2029), la zone 2AU redeviendra inconstructible.



## SERVICES SOCIAUX

Les demandes sont centralisées à l'accueil de la MDS (Maison Départementale de la Solidarité) de Pont-S<sup>te</sup>-Maxence ou de Senlis.  
Pont : **03 44 10 44 05**  
Senlis : **03 44 10 78 90**

VÉOLIA  
**09 69 36 72 61**

S.I.C.A.E  
**03 44 39 45 00**

GENDARMERIE PONT  
**03 44 31 71 17**

POMPIERS  
**03 44 70 41 09**

URGENCES MÉDICALES  
Appelez le 15 ou SOS Médecins  
**03 44 66 44 66**

OPTICIENNE À DOMICILE  
M<sup>me</sup> Malaurie Mélique  
**07 70 24 73 42**

INFIRMIÈRE  
M<sup>me</sup> Heisterberg  
**03 44 60 39 21**

OSTÉOPATHE ANIMALIER  
Clara Waille  
**06 48 27 74 82**

PSYCOLOGUE CLINICIENNE  
Psychothérapie - Ar-Thérapie - Thérapies brèves  
Vanessa Castro  
**06 37 38 32 51**  
psy.clinicastro@gmail.com

 **Pharmacies de garde**  
**32 37** 0.35€ TTC/min  
Accès gratuit via l'application  
lepharmacien

## Bienvenue à nos nouveaux boulangers

Depuis le 13 avril, Sandrine et Rodolphe vous accueillent :  
- Du lundi au samedi de 7h00 à 19h30  
- Le dimanche de 7h00 à 13h00  
- Fermeture le lundi  
- Fermeture le samedi 8 mai

### Containers à déchets verts

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise met à disposition de chaque foyer un container à déchets verts. Ces derniers sont disponibles à la mairie.  
N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat si vous souhaitez en faire l'acquisition.

## CENTRE MEDICAL ALVI

Dr Genty :  
Médecine générale et sportive  
**03 44 54 98 84**

M. Hocini :  
Pédicure-podologue  
**03 60 46 93 85**

Mme Sandra Seutin :  
Psychomotricienne  
**07 84 09 90 10**

M. Mathieu :  
Kinésithérapeute  
**03 44 63 03 32**

Infirmières :  
Virginie Salvar : **06 82 88 12 88**  
Cindy Hémerly : **06 10 29 76 43**

### Annnonce coiffeur L'atelier de Steph

Nouveau : Prenez vos rendez-vous en ligne !

LA PROCHAINE FOIS  
PRENEZ VOTRE RENDEZ-VOUS  
EN LIGNE SUR

**PLANITY**

SIMPLE • IMMÉDIAT • GRATUIT



WWW.PLANITY.COM

*Sandrine et Rodolphe*



SARL MOURAUD  
16 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE  
60700, FLEURINES  
03 44 54 12 68

## AGENDA

• **Jeudi 13 mai : Pèlerinage du chêne à l'image.** Rendez-vous 15h00 à la sortie de Fleurines à droite devant la statue de Ste Maxence en vue de la procession jusqu'au chêne à l'image. Célébration à 16h30.

### Respect du voisinage

#### Feux de jardin

Nous vous rappelons qu'en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des déchets des espaces verts est interdit. L'élimination des déchets verts doit se faire par compost ou lors du ramassage hebdomadaire ou encore être emportés en déchetterie. En cas de non respect de cette interdiction, chaque contrevenant est passible d'une amende de 450 euros.

#### Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuses, tronçonneuse, perceuses ...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :  
**Du lundi au vendredi :** de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h30  
**Les samedis :** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00  
**Les dimanches et jours fériés :** de 10h00 à 12h00

### Réunion Ecole - Inscriptions 2021/2022

Une réunion d'information pour les enfants arrivant en maternelle à la rentrée aura lieu avec les enseignantes et l'ILEP aux dates suivantes :

- mardi 1<sup>er</sup> juin de 17h00 à 18h30
  - vendredi 11 juin de 17h00 à 18h30
- Nous vous rappelons qu'avant cette réunion, une inscription doit être réalisée en mairie. Les éléments nécessaires au dossier sont :
- Livret de famille
  - Pièce d'identité des parents
  - Justification de domicile
  - Carnet de santé de l'enfant
- Pour les enfants déjà inscrits en 2020/2021, la réinscription sera réalisée directement par les équipes enseignantes.

Pour le prochain Fleurines & Vous n° 122 Nous vous demandons d'envoyer par courriel vos articles, pubs, petites annonces avant le samedi 22 mai 2021.  
mairie@fleurines.fr

**Branchez-vous sur l'actualité Fleurinoise !**

www.fleurines.fr  
Facebook Mairie de Fleurines

Fleurines & Vous est une publication de la Mairie de Fleurines

Directeur de publication : Guillaume Maréchal

Rédaction : Commission communication

Tirage : 850 ex. - 2<sup>er</sup> trimestre 2021

Mise en page : Liendiffusion

Impression : Mairie de Fleurines